

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner par voie postale à
Les Amis de Viuz-Faverges,
Musée archéologique, 855 route de Viuz,
74210 – FAVERGES-SEYTHENEX
ou par courrier électronique à :
musee.archeoviuz@free.fr

26,00 €

Valable jusqu'au 31 octobre 2026

Prix à parution : 32,00 €

00
Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Courriel : Tél. :

Nombre d'exemplaires : x 26,00 €, soit : €

Frais de port* : Voie postale** 12,50 €

Mondial Relay** 9,00 €

Retrait au Musée** GRATUIT

Total €

Paiement par chèque à libeller au nom des Amis de Viuz-Faverges ☐

Par virement bancaire ☐ (bien indiquer le motif du virement)

Code BIC : CMCIFR2A – IBAN : FR76 1027 8024 1400 0108 5144 080

*Pour un exemplaire pour la France uniquement. Pour plusieurs exemplaires ou l'étranger, nous consulter

** Barrez la mention inutile.

Si vous optez pour Mondial Relay ou pour le retrait au musée archéologique, l'indication d'un numéro de portable ou d'un courrier électronique est obligatoire.

Fait à le / / 2026

Signature

La vérité sur la mort de
82 Savoyards

–Tous identifiés–

Arrêtés, incarcérés, jugés ou pas, fusillés, guillotins, disparus ou
morts en prison sous le régime de la Terreur.

Les séparatistes du Mont-Blanc cy-devant Savoye et les guillotins de l'an II (1793 – 1794)

Une enquête de Stéphane Bouillot et Michel Duret, publiée par la Société
d'Histoire et d'Archéologie des Amis de Viuz-Faverges
(préface de Claude Barbier)



Vive Le Roi Crève les jacobins et la nation

Un ouvrage de 328 pages

Format A4, dos carré cousu collé.

Couverture en quadrichromie, Intérieur en noir et blanc.

Des textes d'époque inédits en grand nombre, quelques illustrations et reproductions,
des centaines de références...

L'invasion

Le 22 septembre 1792, les troupes françaises sous la conduite du général de Montesquiou envahissent la Savoie sans grandes difficultés. « La Convention Nationale est en mesure d'offrir à ces voisins la paix ou la guerre avec la dignité qui lui appartient... » disait-il. Une nouvelle ère de félicité et de régénération devait s'ouvrir pour la Savoie dont le nom même allait disparaître du vocabulaire officiel quelques semaines plus tard ; mais les Savoyards allaient vite déchanter, entraînés dans la tourmente d'une révolution à laquelle ils n'étaient pas préparés.

Des milliers de personnes prirent le chemin de l'exode qui devint exil pour nombre d'entre elles, mais, pour les autres restées au pays, quelques mois à peine après cette annexion elles subirent de plein fouet le régime de la Terreur instauré par Robespierre et son acolyte Fouquier-Tinville, l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire siégeant à Paris.



La Terreur en Savoie : une vision jusqu'alors erronée ?



Dans l'introduction de l'ouvrage de Corinne Townley et Christian Sorrel *La Savoie, la France, et la Révolution* paru en 1989, l'historien Jean Nicolas écrivait :

« Est-il possible de faire aujourd'hui le bilan de la Terreur en Savoie ? S'il faut s'en tenir aux symboles, la guillotine n'a pas une seule fois fonctionné sur le territoire du Mont-Blanc. Neuf personnes – dont deux prêtres – ont été après jugement fusillées pour actions contre-révolutionnaires : trois exécutions à Sallanches, quatre à Annecy, une à Cluses et une à Thonon. Sur la masse des guillotins parisiens, quelques Savoyards aussi, dont quatre ou cinq reconnus pour tels, et d'autres sans doute, non identifiés parmi les victimes de la répression lyonnaise. »

La réalité est toute autre. Des centaines, voire des milliers de Savoyards furent arrêtés et incarcérés dans les geôles d'Annecy, Chambéry, Cluses, Carouge etc... beaucoup y restèrent de longs mois, certains condamnés à mort.

Grâce à leurs recherches menées aux archives départementales d'Annecy, Chambéry, Grenoble, et nationales à Pierrefitte, les auteurs ont pu reconstituer la fin tragique de 82 Savoyards victimes de la Terreur suite aux soulèvements de la vallée Thônes, du Faucigny et du Genevois au printemps et à l'été 1793, à l'insurrection de Lyon (printemps 1793) et à la « Terreur parisienne » (printemps et été 1794).

La vérité sur l'exécution sommaire de Savey-Guerraz et Bardet au col de l'Epine durant le « guerre de Thônes »

Les témoignages inédits des participants à cette opération de maintien de l'ordre. Un jugement post-mortem afin de pouvoir séquestrer les biens des coupables.

Les Fusillés de la Vallée de Thônes et du Faucigny

12 fusillées après jugements prononcés par le tribunal correctionnel du Mont-Blanc ou la commission militaire de l'armée des Alpes.

La réalité sur l'affaire de Faverges, prémices de la bagarre d'Annecy (août 1793)

De nombreuses arrestations, 6 personnes transférées à Paris, 5 relaxées (jugées après la chute de Robespierre), 1 morte en prison.

Arrêtés en Savoie, jugés puis guillotins à Paris

14 suspects dont 4 Mauriennais, 3 de la vallée du Giffre, arrêtés en Savoie furent transférés à Paris et jugés par le tribunal révolutionnaire à la demande de Fouquier-Tinville. Ils furent tous guillotins pour contre-révolution ou intelligence avec l'ennemi.

Leurs procès sont pour la première fois présentés in extenso.

Dans la Terreur parisienne

11 suspects arrêtés à Paris pour des motifs futiles ou tombés dans des pièges tendus par des mouchards rétribués au rendement. Certains furent condamnés pour avoir voulu

« se porter à la convention et singulièrement aux comités de sureté générale et de salut public, en engorgeant les membres les plus marquantes, leur arracher le cœur, le faire rotir, s'emparer des portes du pont neuf l'arsenal et autres et enfin livrer Paris aux horreurs du pillage, de l'assassinat et de l'incendie pour servir l'infame faction de l'étranger et rétablir la royauté. »

Dans l'insurrection de Lyon

31 Savoyards arrêtés durant l'insurrection de Lyon condamnés à mort, fusillés, guillotins ou mitraillés au canon sur la place des Terreaux.

Et tous les autres de toutes les provinces de Savoie, de toutes origines sociales, paysans, employés, notables, de tous âges, le plus jeune avait 17 ans !